



JANVIER 2026

N°1 | 2026

Le Courrier

I N F O S

JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE VILLARS-SAINTE-CROIX

CONSEIL GÉNÉRAL

Art. 5 LEDP:

«Sont électeurs en matière communale:

- les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la commune;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus, domiciliées dans la commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le canton depuis trois ans au moins.»

Art. 1 du règlement du conseil général:

«Pour être admis au conseil général, il faut être électeur au sens de l'article 5 LEDP, domicilié dans la commune et avoir prêté serment. La Perte de la qualité l'électeur entraîne la démission du conseil. La démission est effective à compter du jour de la radiation du registre des électeurs.

Tous les membres du corps électoral peuvent faire partie du conseil général, sauf les membres de la Municipalité.»



ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Communications de la Municipalité.
3. Informations des délégués du Conseil intercommunal dans les organismes intercommunaux.
4. Communications de la Présidente.
5. Ordre du jour.
6. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025.
7. Assermentations.
8. Préavis municipal n° 01/2026 relatif à la décision finale relative à l'étude d'impact sur l'environnement du plan d'affectation (PA) Croix-du-Péage.
9. Préavis municipal n° 02/2026 relatif à une demande de crédit de CHF 65'000.00 pour le remplacement d'une conduite d'eau potable au chemin En Vigny.
10. Postulats/motions.
11. Divers.



JEUDI 29 JANVIER
À 20 H 00 À LA
SALLE DU CONSEIL

En raison des délais rédactionnel de ce journal,
il est possible que l'OJ soit modifié. Seule la publication officielle fait fois.



LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

La Municipalité vous informe de la présence de chenilles processionnaires sur certains arbres.

Ces chenilles, à la fin de leur développement, possèdent de fins poils urticants qui entraînent chez l'homme une irritation de la peau semblable à des piqûres d'orties mais peuvent également provoquer des troubles ou des réactions allergiques (oedèmes, asthme, etc).

Compte tenu du risque pour la santé de la population, un arrêté du Conseil d'Etat, émis le 7 décembre 2005 (ADChP 921.11.1), exige la destruction des nids, dès leur apparition.

Dès lors, nous vous remercions de bien vouloir procéder à la destruction

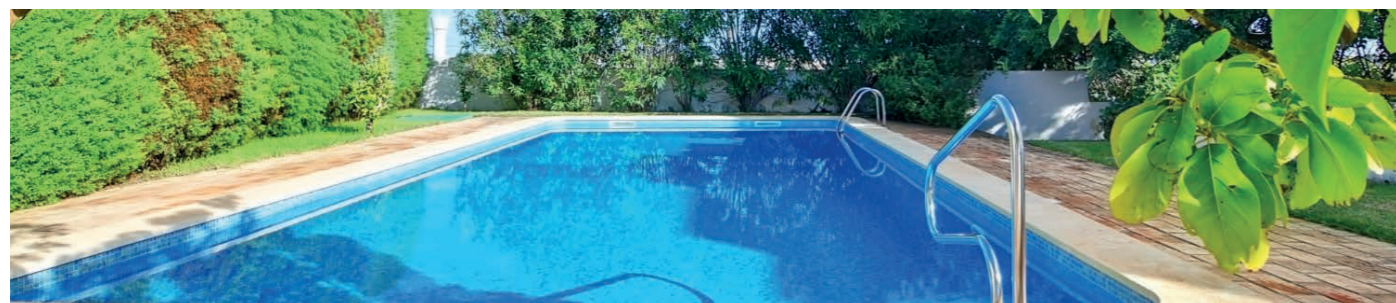
des nids présents sur votre parcelle, **d'ici au 28 février 2026**. La lutte mécanique est la principale méthode recommandée et consiste à

- couper les nids au sécateur et les détruire par le feu

Ces travaux nécessitent une attention particulière, par le port de gants notamment; vous pouvez par ailleurs vous adresser à un paysagiste.

A défaut d'exécution des mesures dans le délai prescrit, la commune peut ordonner les travaux aux frais des propriétaires.

Nous vous remercions de votre collaboration.



INSTALLER UNE PISCINE OU UN SPA: CE QU'IL FAUT SAVOIR

Vous envisagez d'installer une piscine, un jacuzzi, un spa ou un bassin d'agrément sur votre parcelle ?

Avant de vous lancer, il est important de savoir qu'une directive communale spécifique est en vigueur depuis juin 2023.

Selon le type d'installation (hors-sol, enterrée, démontable), son volume et le fait qu'elle soit chauffée ou non, différentes démarches sont requises:

- simple information à la Municipalité,

- autorisation pour travaux de minime importance,

- enquête administrative ou publique,

- et, dans certains cas, des exigences particulières en matière d'énergie, de bruit et d'évacuation des eaux.

Ces règles visent à protéger l'environnement, à garantir le bon fonctionnement des installations publiques (STEP, réseau d'assainissement) et à assurer une cohabitation harmonieuse entre voisins.

Même les installations démontables ou saisonnières peuvent être soumises à une annonce ou à une autorisation.

C'est pourquoi la Municipalité invite les propriétaires à se renseigner avant toute installation et à respecter la directive en vigueur.

La directive complète est disponible auprès du Greffe municipal et sur le site internet de la Commune.



HALLOWEEN À VILLARS-SAINTE-CROIX: UNE SOIRÉE PLEINE DE RIRES, DE RENCONTRES ET DE MAGIE!

Ce samedi 1^{er} novembre, Villars-Sainte-Croix s'est transformé en véritable village enchanté! Dans les rues, les rires des enfants se mêlaient aux lumières des citrouilles, tandis que les habitants ouvraient leurs portes décorées avec soin pour accueillir les petits monstres en quête de bonbons.

Sous l'impulsion du conseiller municipal Nicola Cassetta, toujours animé par le désir de faire vivre et rayonner notre village, l'association VSC Events a une fois de plus relevé le défi d'organiser une fête pleine de chaleur et de convivialité. Grâce à leur énergie et à l'engagement des bénévoles, plus de 80 enfants ont participé à la grande chasse aux bonbons, avant que la soirée ne se prolonge dans la salle de gym, transformée pour l'occasion en un espace festif et accueillant.

Malgré une météo capricieuse, rien n'a découragé les habitants venus nombreux partager ce moment. La soirée pizzas a rassemblé plus de 100 participants dans une ambiance joyeuse et familiale. Grâce à la Pizzeria Le Campano, un véritable four à pizzas a été installé sur place, permettant à chacun de savourer de délicieuses pizzas italiennes tout juste sorties du feu. Et pour compléter ce festin, de nombreux habitants



avaient préparé gâteaux et pâtisseries maison, ajoutant une touche sucrée et généreuse à la soirée.

Un immense merci au comité de VSC Events, aux bénévoles et à tous ceux qui, par leur aide précieuse, ont rendu cette belle fête possible.

Nos plus vifs remerciements vont également à nos sponsors pour leur fidèle soutien: Leguriviera, Sacom SA Brugg, Agisa Promotion VSC, Cassetta Audiotuning VSC, TAECS Solutions, Karlen SA, Barbey, Connect Réseaux Industriels SARL, Camp to Camp, King jouets Bussigny, ECA, Garage F, Auto Mazza et Performance Automobile Bussigny. Grâce à leur engagement, ces moments de convivialité peuvent continuer à faire battre le cœur de notre village.

Le concours de la maison la plus effrayante a, cette année, couronné Madame Colice (En Saugeaon 4), dont la décoration a fait sensation! Bravo à elle, et à tous ceux qui ont joué le jeu en décorant, en accueillant, et en contribuant à faire de Villars-Sainte-Croix un village vivant, accueillant et plein de cœur.

Plus qu'une simple fête, Halloween à Villars-Sainte-Croix a été une belle démonstration de ce qui fait la richesse de notre commune: des moments de rencontre, de partage et un esprit villageois fort, qui font de notre village un lieu où il fait bon vivre... et se retrouver.



Article rédigé par la société VSC Events



PRINTEMPS / ÉTÉ

AGENDA CULTUREL 2026

QUEST LAUSANNOIS

→ PLUS D'INFORMATIONS ET D'ÉVÈNEMENTS SUR LES SITES DES COMMUNES

FÉVRIER

DUO KAPPES (Concert)
08.02 / St-Sulpice
Église Romane

BUMMBASTIC'S LAB
(Spectacle scientifique jeune public)
11.02 / Bussigny
Grande salle

« **STUCKY'S ICE ORKESTRA** »
PAR ERIKA STUCKY
FEAT. WE SPOKE (Concert)
13.02 / Renens
Salle de spectacles

CHEVAL DE FEU: ÉCLATS D'ASIE
(Exposition)
26.02 – 07.03 / St-Sulpice
Espace 52

MARIE-CLAUDE CHOLLET
(Exposition)
27.02 – 02.03 / Ecublens
Galerie du Pressoir

MARS

ATELIER DU SIGNAL 19
(Exposition)
09.03 – 22.03 / Crissier
Château de Crissier

CAROLE MILLER (Exposition)
20.03 – 12.04 / Ecublens
Galerie du Pressoir

« **EXISTENCES** »
PAR LÉO BRIÈRE (Mentalisme)
20.03 / Renens
Salle de spectacles

« **JUDAS** »
PAR DAKOTA & NADIA (Danse)
21.03 / Bussigny
Grande salle

DUO BALKAN O'CLOCK
(Concert)
22.03 / St-Sulpice
Église Romane

CINDROM, SOIRÉE DU CINÉMA INDÉPENDANT ROMAND
26.03 / Prilly
Centre Malley-Lumières

AVRIL

« **CARNAVAL DES ESPÈCES EN VOIE D'APPARITION** »
PAR SINFONIETTA DE LAUSANNE & SPLITCH!
(Concert)
24.04 / Renens
Salle de spectacles

MAI

FESTIVAL BAHIA
01.05 – 03.05 / Renens
Salle de spectacles

CHRISTIAN CHAMOREL
(Concert)
03.05 / St-Sulpice
Église Romane

FESTIVAL FÉCULE
04.05 – 16.05
Université de Lausanne

« **CRASH BOOM BANG** » PAR
STARBUGS COMEDY
(Humour)
07.05 / Bussigny
Grande salle

« **IL A LA CÔTE DEVOS** »
HOMMAGE EXTRAORDINAIRE
À UN CLOWN HORS
DU COMMUN (Humour)
29.05 / Renens
Salle de spectacles

CINÉMA OPEN AIR
30.05 / Crissier
Parc de l'Orée

FÊTE INTERCULTURELLE
(Festival)
31.05 / Ecublens
Place de fête du Pontet

JUIN

ARTISTES SERPELIOUS
(Exposition)
04.06 – 13.06 / St-Sulpice
Espace 52

BLUES RULES FESTIVAL
05.06 – 06.06 / Crissier
Parc de Montassé

CINÉMA PLEIN AIR
05.06 / St-Sulpice
Parc du Débarcadère

« **CONCERT À LA CRIÉE** »
PAR ESTELLE REVAZ &
DANA CIOCARLIE
12.06 / Renens
Salle de spectacles

FÊTONS PRILLY
19.06 – 20.06 / Prilly
Place du Marché / Pré-Bournoud

FÊTE DE LA MUSIQUE
21.06 / Chavannes
Lieu à définir

FÊTE DE LA MUSIQUE
20.06 / Crissier
Arènes de Chisaz

MUSIQUE EN FÊTE
(Fête de la musique)
21.06 / Bussigny
Divers lieux

SAISONS RÉGULIÈRES

VISITEZ LES SITES DES SAISONS RÉGULIÈRES DANS L'OUEST LAUSANNOIS :

ABC (Concerts)
Bussigny
→ auraisin.ch

CINÉOUEST
Bussigny
→ cineouest.ch

ECUBLENS PLAGE
Ecublens
→ ecublens-plage.ch

LA FERME DES TILLEULS
Renens
→ fermedestilleuls.ch

LA GRANGE
Ecublens
→ grange-unil.ch

LA LANTERNE MAGIQUE
Bussigny, Prilly
→ lanterne-magique.org/prilly/
→ lanterne-magique.org/bussigny/

MARCHÉ DE RENENS
Renens
→ renens.ch/marche

PRINTEMPS DIGITAL
Divers lieux
→ site à venir

THÉÂTRE SILO DU LAC
Renens
→ theatre-silo-lac.ch

TKM THÉÂTRE KLÉBER-MÉLEAU
Renens
→ tkm.ch

VIVE(Z) L'ÉTÉ
Renens
→ renens.ch/ete

ZIG ZAG THÉÂTRE
Jeune public
→ zigzagtheatre.ch

AOÛT

LA PLANNAZ FÊTE LA RENTRÉE
(Arts de rue)
15.08 / Bussigny
La Plannaz

PRILLY COURTS MIXAGES 2026
(Cinéma)
21.08 – 22.08 / Prilly
Cour du Château

FESTICRISSIER
(Festival)
22.08 – 23.08 / Crissier
Quartier Pré-Fontaine

FESTIVAL DES ARTS DE RUE
22.08 / St-Sulpice
Parc du Débarcadère

PLANNAZB LIVE
(Festival)
29.08 / Bussigny
Grande salle et Chapiteau

BYGGVIR FEST
(Concerts)
29.08 / Chavannes
Parc Pidoux

Sous réserve, seul le programme des organisateur-ice-s fait foi.

QUEST LAUSANNOIS

LES COMMUNES DE L'OUEST LAUSANNOIS



UN BEAU MOMENT «HORS DU TEMPS», AVANT NOËL, UNE RENCONTRE HORS DU COMMUN ET TRÈS HUMAINE!

La transhumance est le déplacement saisonnier de troupeaux (bovins, ovins, chevaux) des pâturages d'hiver (plaines) vers les pâturages d'été (montagnes). C'est une pratique agricole ancienne, inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, qui permet d'exploiter au mieux les ressources fourragères, et qui s'accompagne de traditions, de fêtes locales et de connaissances ancestrales.

Vendredi 28 novembre 2025, nous avons eu la chance de recevoir, à Villars-Sainte-Croix, la visite passagère de Pascal EGUISIER, originaire de la Corrèze, «valaisan» et berger depuis près de cinquante ans. Arrivé de Bussigny, il va poursuivre son parcours vers Cugy, le Mont-sur-Lausanne, puis Forel et Morat... Il travaille avec un aide berger et nous fait profiter d'un moment de vie campagnarde et de mémoire d'une profession qui pourrait disparaître vu le peu de candidats.

Il sera bientôt rejoint par ses deux ânes. La voiture restera sur place et les ânes transporteront le matériel de vie. Ils vivront sans abris dans les bois et forêts sous les arbres protecteurs qu'il fasse beau, qu'il pleuve ou neige, ainsi que nos ancêtres nomades au gré des chemins et de la météorologie. Bref des êtres hors du temps, d'une autre époque qui nous rappellent la vraie vie.

Bon hiver à lui, son aide, ses ânes et son troupeau cher Pascal!

Article rédigé par Frédéric



BILAN DE L'OPÉRATION ANTIBRUIT SUR LES ROUTES DE L'OUEST LAUSANNOIS

En 2025, la POL a poursuivi les opérations liées aux nuisances sonores générées par le comportement répréhensible de certains conducteurs.

Les agents de la POL ont effectué 104 contrôles de manière planifiée ou spontanée sur le territoire de l'Ouest lausannois et sont intervenus à 49 reprises à la demande de la population.

Lors de ces contrôles, 112 dénonciations ont été notifiées aux conducteurs, dont 102 pour un comportement provoquant des nuisances sonores et 6 pour des échappements modifiés.

Pour rappel, les modifications apportées à un véhicule sont soumises à homologation et doivent être annoncées au SAN dans un délai de 14 jours.

Cette thématique demeure un objectif opérationnel traité dans le cadre de l'activité courante de nos agents.

Certaines actions ont été menées en collaboration avec la Police municipale de Lausanne (PML), la Gendarmerie vaudoise et le Service des automobiles et de la navigation (SAN).



VSC GYM: UNE DYNAMIQUE QUI SE RENFORCE, CAP SUR 2026

L'année 2025 aura été une année riche et structurante pour VSC GYM, marquée par de nouvelles collaborations, une forte participation aux activités et une progression réjouissante du nombre de membres.

Parmi les nouveautés marquantes, le nouveau partenariat avec l'Association sportive MEX a permis aux membres de VSC GYM de participer aux marches mensuelles organisées dans la région. Plusieurs d'entre eux ont déjà profité de cette opportunité, renforçant ainsi les liens entre associations locales et le plaisir de bouger ensemble.

Du côté du volley, la section a vécu une saison particulièrement animée, avec de nombreux matchs et tournois disputés dans un excellent esprit. Si des progrès restent à faire sur le plan sportif, l'essentiel est bien là: l'envie, la convivialité et le plaisir du jeu.

Les Olympiades ont une nouvelle fois rencontré un très beau succès, avec une forte participation des enfants de Villars-Sainte-Croix. L'événement n'aurait pas été possible sans le magnifique soutien des locaux, des entreprises partenaires et de la population, que le comité remercie chaleureusement.

Enfin, la plus forte progression du nombre de membres a eu lieu en 2025 et c'est une grande fierté pour le club. Elle confirme l'attractivité des activités proposées et l'esprit «sport & plaisir» qui anime VSC GYM depuis de nombreuses années.

2026: une année symbolique

L'année 2026 marquera le 45^e anniversaire du club. Elle sera placée sous le signe de la consolidation des nouveautés introduites en 2024 et 2025, tout en poursuivant le développement des activités existantes.

À noter déjà dans vos agendas (membres, sympathisants, accompagnants)

- Sortie raquettes: samedi 7 février
- Assemblée générale du club: jeudi 26 février
- Rando vélo (à confirmer): dimanche 31 mai

VSC GYM se réjouit de vivre cette nouvelle année avec ses membres, anciens et nouveaux, et remercie toutes celles et ceux qui contribuent, de près ou de loin, à faire vivre le club.

Article rédigé par VSC GYM

CENTRE AÉRÉ D'AUTOMNE 2025: UNE BELLE SEMAINE D'AVENTURES POUR LES ENFANTS

Du 20 au 24 octobre 2025, Ma Jeunesse Suisse Romande (MJSR) a organisé pour la deuxième fois le centre aéré d'automne destiné aux enfants de 5 à 12 ans. Cette semaine, placée sous le signe de la créativité, du jeu et de la découverte, a permis à six jeunes participants de partager de nombreux moments conviviaux et enrichissants

Une ambiance chaleureuse et un programme varié

Malgré un nombre d'inscriptions plus faible que l'année précédente, l'atmosphère a été particulièrement agréable. Le petit groupe a permis aux animatrices d'adapter leurs activités de manière très personnalisée, favorisant l'intégration de chacun et la création de liens forts entre les enfants.

Au fil des jours, les jeunes ont exploré un large éventail d'activités:

- ateliers créatifs et bricolages,
- jeux coopératifs,
- découvertes en plein air,
- moments au refuge, très apprécié pour son ambiance différente et son côté «aventure».

Les animatrices soulignent la bonne participation, l'enthousiasme des enfants et la diversité des expériences vécues, qui ont donné à la semaine un rythme agréable et stimulant.

L'équipe d'encadrement met en avant la bonne dynamique du groupe, la motivation des enfants et la richesse des interactions qui ont marqué cette édition.



Un projet qui s'inscrit dans la durée

Le centre aéré continue ainsi de remplir sa mission: offrir aux enfants une semaine hors du cadre scolaire, rythmée par la découverte, la créativité et le plaisir de partager.

Grâce à l'engagement des animatrices et à l'énergie des jeunes participants, cette édition 2025 restera marquée par de beaux souvenirs.

Perspectives pour 2026: une nouvelle édition déjà planifiée

Dans un but pédagogique et humain, MJSR a exprimé sa volonté de reconduire l'expérience en 2026. Le prochain centre aéré aura lieu du 10 au 14 août 2026, une période choisie afin d'élargir les possibilités de participation pour les familles.

Plus d'informations relatives aux modalités d'inscriptions seront publiées en temps voulu.





2026	
JE 29 JAN	Conseil général
JE 26 FÉV	AG gym Gym
SA 28 FÉV	Tournoi de briscola Cercle des loisirs
ME 11 MAR	AG cercle des loisirs Cercle des loisirs
JE 12 MAR	Cours de cuisine Paysannes vaudoises
ME 18 MAR	Soupe de Carême EERV
JE 19 MAR	Conseil général
SA 21 MAR	Pâques VSC Events
SA 28 MAR	Mise de bois et coup de balai Administration
DI 03 MAI	Vide-grenier Cercle des loisirs
MA 05 MAI	AG Paysannes vaudoises
JE 28 MAI	Assermentation des Autorités Administration
MA 09 JUN	Café-croissant Cercle des loisirs
MA 23 JUN	Repas villageois à midi Cercle des loisirs
JE 25 JUN	Conseil général
SA 27 JUN	Fête de l'été
SA 01 AOÛ	Fête nationale Administration
JE 20 AOÛ	Cinéma Open Air Administration
SA 05 SEP	Olympiades Gym
DI 27 SEP	Cap sur l'Ouest
JE 08 OCT	Conseil général
SA 31 OCT	Halloween VSC Events
SA 07 NOV	Match aux cartes – chibre Cercle des loisirs
SA 05 DÉC	St-Nicolas VSC Events
JE 10 DÉC	Conseil général
LU 14 DÉC	Vente des sapins de Noël Administration



PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Table d'hôtes

Un repas à plusieurs a plus de saveurs! Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de tables conviviales, organisées par des bénévoles. Chantal Strittmatter vous accueille à son domicile pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

LA TABLE DES STRITTI'S

Lieu	Jours	Contacts
La Fornache 8 1029 Villars-Ste-Croix	À 12h, les vendredis	Inscription: Chantal Strittmatter 079 269 93 98 72h à l'avance Participation: CHF 15.- (entrée, plat, dessert) A payer cash ou par Twint
	20 février	
	24 avril 19 juin	
Renseignements Sandrine Crot, animatrice régionale 079 740 93 02 sandrine.crot@vd.prosenectute.ch		

N'hésitez pas à vous inscrire pour passer un moment gourmand et convivial

Cette activité est partiellement subventionnée par l'Office fédéral des assurances sociales car elle favorise tout particulièrement l'indépendance et l'autonomie des personnes âgées.

canton de Vaud
vd.prosenectute.ch

Perdus, égarés sur internet?

Rendez-vous à nos permanences gratuites proches de votre domicile!

Informations
 • Tél.: 021 538 48 54
 • E-mail: info@clcensemble.ch
 • Site web: www.clcensemble.ch

Un projet financé par le Canton de Vaud dans le cadre du programme local pour tous.

Le Cancoir
I N F O S

Prochaine distribution:
Semaine du 9 au 13 mars 2026

Délaï pour les contributions:
Vendredi 13 février 2026